

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 31 mars 2017

- **Le ratio de solvabilité médian est de 93 % (par rapport à 91 % au 31 décembre 2016)**
- **Pour 63 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 22 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La hausse de 2 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 31 décembre 2016 est attribuable aux facteurs suivants :

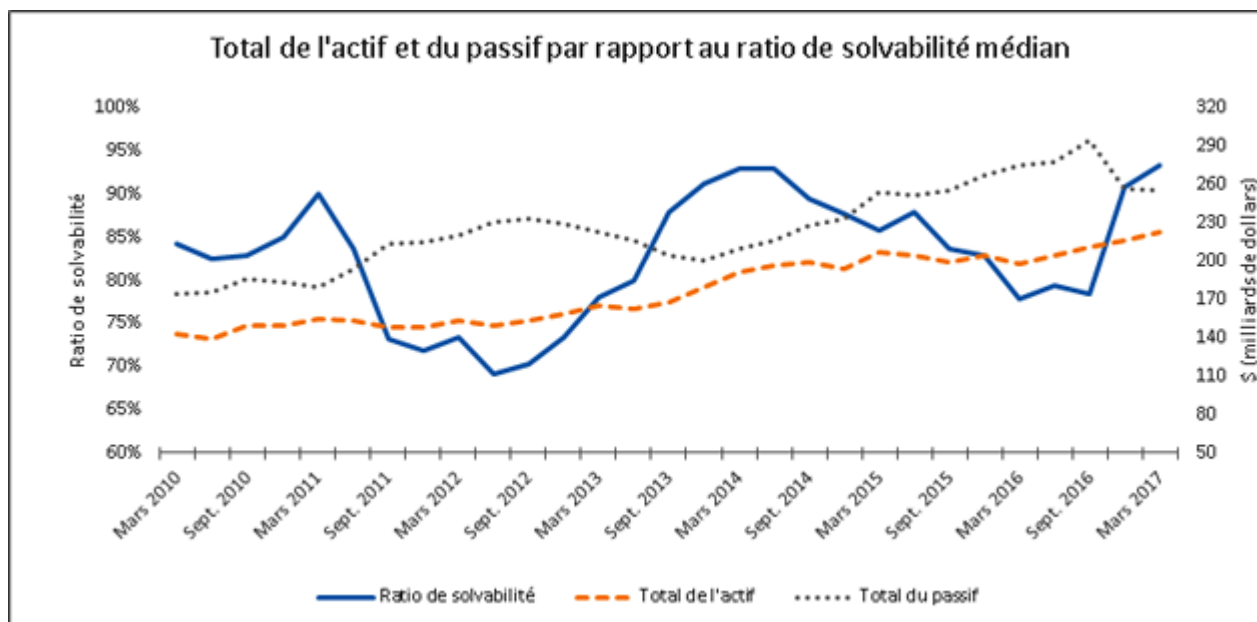
- De robustes rendements des investissements de la caisse de retraite modèle au premier trimestre de 2017 ont entraîné une hausse de 1 % du ratio;
- La réduction du passif de solvabilité découlant de la hausse des taux d'intérêts de la valeur de rachat s'est traduite par une hausse de 1 % du ratio.

Un solide ratio de solvabilité des régimes de retraite de 93 %, à la fin du premier trimestre de 2017, a poursuivi sa tendance à la hausse qui avait commencé à la fin de 2016. La dernière fois que les ratios de solvabilité ont atteint un niveau aussi élevé était au début de 2014, lorsqu'ils ont brièvement atteint 93 % pour retomber peu de temps après.

Les niveaux de solvabilité ont été portés par des rendements positifs des actions et obligations au premier trimestre. Les rendements des marchés nationaux des actions de S&P/TSX de 2,4 % s'accompagnaient de rendements particulièrement élevés des marchés des actions pour l'Indice MSCI Monde de 5,8 %. Les obligations ont fluctué dans une marge étroite au cours du trimestre, générant un rendement de 1,2 % pour l'indice obligataire Universe FTSE TMX.

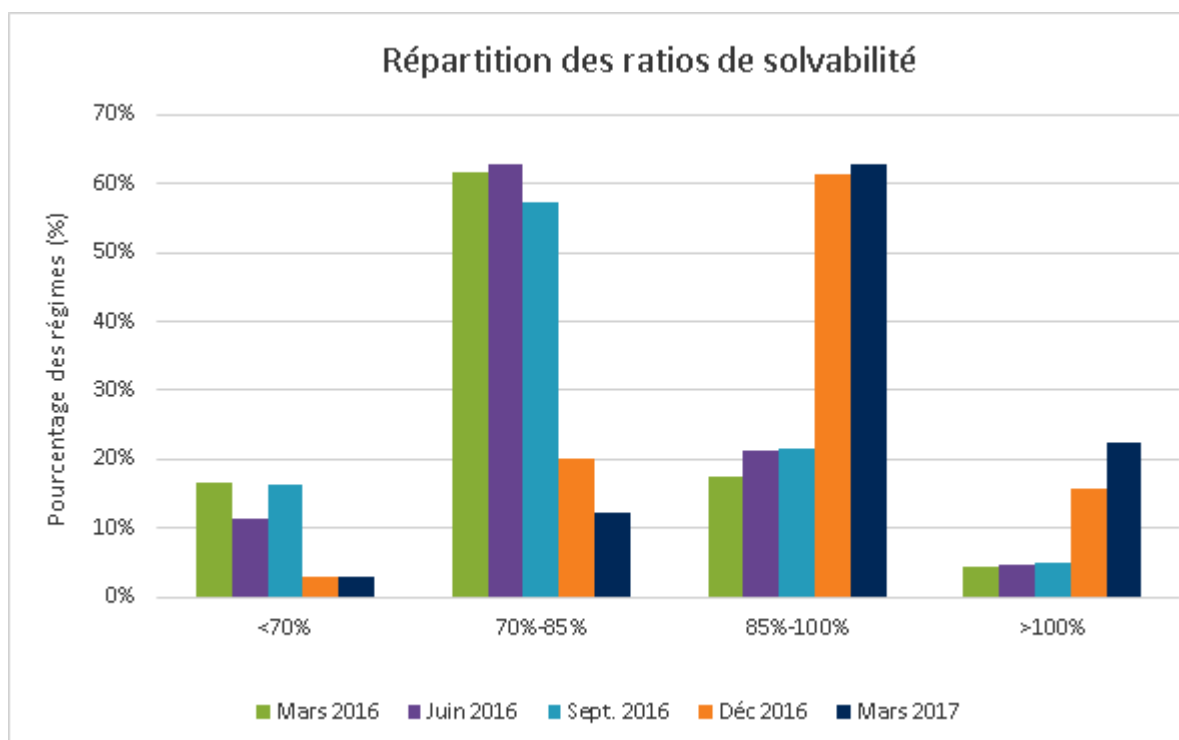
Les promoteurs de régimes devraient continuer à surveiller les principales caractéristiques de l'exposition à la responsabilité de leurs régimes, ainsi que le profil de risques/rendement de leur portefeuille d'avoirs d'où les prestations seront versées.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 mars 2017 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris en compte.
2. Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2017 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement de 2,7 % au premier trimestre de 2017. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction de la composition de l'actif suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2017	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de retraite modèle
1er trimestre	2,4 %	5,8 %	1,2 %	2,7 %

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente 1
31 mars 2017	Intérêt : 2,30 % pendant dix ans, 3,90 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,07 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
31 décembre 2016	Intérêt : 2,20 % pendant dix ans, 3,50 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,11 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

1 En fonction d'un bloc de durée moyenne